



Demande de carte de sejour

Par vera007, le 03/12/2009 à 10:35

Bonjour,

Je suis une jeune de 17 ans. Hier, ma mère et moi avons pu obtenir une carte d'identité republicaine pour moi mais dans un mois je serai majeure et je veux me lancer dans le monde du travail. Je voudrais savoir si je peux travailler avec ce document car je crois qu'il est destiné aux mineurs. Devrait-on, avec ma mère, entamer une autre démarche pour l'obtention d'un autre document ? si oui lequel ?

Merci.